

## CHAMPIONNATS D'EUROPE VÉTÉRANS 2022

HERAKLION, GRECE

**Individuel - 2 - 4 juin 2022**

**Par équipe - 5 juin 2022**

### PROCEDURE D'INSCRIPTION

Responsables de la délégation française:

Cathy ARNAUD – Philippe TAURINES

Conseillers Techniques en charge du secteur des vétérans

Secrétariat : Natalia LE BELGUET – [natalia.lebelguet@ffjudo.com](mailto:natalia.lebelguet@ffjudo.com)

#### REGLEMENT UEJ

Nous vous invitons à lire attentivement le règlement des championnats et le respecter à la lettre.

#### CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Seules les personnes ayant participé durant la saison en cours à :
  - Deux tournois vétérans labellisés (un Excellence et un A ou deux Excellence)
  - Un tournoi labellisé vétérans et un tournoi labellisé séniors
  - Un tournoi labellisé vétérans et un championnat qualificatif seniors
  - Un tournoi labellisé vétérans et un championnat de France 1<sup>ère</sup> Division / 2<sup>ème</sup> Division séniors
- DOM TOM
  - Une seule de ces manifestations est requise
- Etre licencié(e) pour la saison 2021/2022

Tout athlète et/ou coach souhaitant participer aux Championnats d'Europe vétérans doit être inscrit sur l'extranet avant **le vendredi 13 mai 2022**. C'est obligatoire pour y participer!

#### PROCEDURE ET MODALITES FINANCIERES

En accord avec l'organisateur, le règlement des droits d'inscription de la délégation française sera effectué directement par la FFJDA par virement bancaire. Cette disposition permet une plus grande fluidité au niveau des accréditations qui seront gérées sur place par Cathy ARNAUD et Philippe TAURINES pour l'ensemble de la délégation française.

L'inscription nominative et officielle se fait uniquement par la Fédération sur le système JUDOBASE sous réserve du respect de la procédure ci-dessous :

**Dans le cas de votre participation, nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir dans les plus brefs délais les documents suivants :**

**❖ DOCUMENTS D'INSCRIPTION & D'ORGANISATION – AVANT LE VENDREDI 13 MAI 2022**

- **REGLEMENT DE 125 €** correspondant aux frais d'inscription. Le règlement se fait soit par chèque à l'ordre de la FFJDA (*Championnat d'Europe Vétérans 2022 – 21/25, avenue de la porte de Châtillon 75014 PARIS*) soit par virement (RIB est envoyé à la demande).
- **CERTIFICAT MEDICAL datant de moins de 30 jours avant la compétition**
- **PASSEPORT CIVIL (deux premières pages)** ou de votre carte nationale d'identité afin de permettre à nos responsables de récupérer les accréditations.
- **Votre plan de vol avant le vendredi 20 mai**

**❖ DOCUMENTS COVID – AVANT LE VENDREDI 13 MAI 2022**

- **PASS VACCINAL** ou **CERTIFICAT DE RETABLISSEMENT** en cours de validité (le document avec le nombre de doses ainsi que la date de la dernière injection). Si vous avez qu'une dose, merci de nous transmettre votre certificat initial positif.
- **LIABILITY RELEASE WAIVER** ci-joint
- **RESULTAT DE VOTRE (VOS) TEST(S) PCR.** Le certificat doit être en anglais ou bilingue avec l'anglais obligatoire.

- a) Vous êtes complètement vacciné ou vous avez un certificat de rétablissement de moins de 6 mois. Merci de nous faire parvenir le résultat négatif de votre **TEST PCR** effectué à 72 heures du départ.
- b) Vous n'êtes pas complètement vacciné - Merci de nous faire parvenir le résultat négatif de vos **deux TESTS PCR** effectués à maximum 8 jours avant l'arrivée et à 48 heures d'intervalle).

 **CARTE FIJ (LICENCE INTERNATIONALE)**

Si vous n'êtes pas déjà inscrit dans le système judobase (carte IJF), vous devez également obtenir la licence internationale (carte FIJ).

Afin de la créer, merci de nous faire parvenir :

- Votre nom et prénom avec le numéro de licence
- Votre photo d'identité (une photo prise avec un smartphone sur fond blanc suffit)
- Le règlement de 40 € soit par chèque à l'ordre F.F.J.D.A., soit par virement (demandez notre RIB)

Cette carte (valable à vie) est surtout virtuelle et n'est jamais requise lors des accréditations. La Fédération Internationale de judo nous fait parvenir les cartes 2-3 mois après la commande.

 **COACH**

Dans le cas où vous êtes suivi par un coach sur place, celui-ci devra être inscrit également sur le système de la FIJ JUDOBASE.

 **DOSSARDS**

Les judogi devront obligatoirement comporter le dossard officiel EJU/IJF qui doit être commandé sur le site : [www.mybacknumber.com](http://www.mybacknumber.com) ou [www.ijfbacknumber.com](http://www.ijfbacknumber.com) (attention environ 4 semaines de délai pour la

livraison).

Ce dossard comporte le nom du compétiteur ainsi que l'abréviation du comité national olympique (FRA).

Aucun autre dossard ne sera accepté, disqualification du combattant en cas d'absence.

La partie publicitaire autocollante peut être confiée au chef de délégation durant les accréditations, les compétiteurs colleront eux-mêmes le sticker sur la partie vierge du dossard en utilisant une colle spécifique

#### **HEBERGEMENT**

Il vous appartient de réserver votre hébergement auprès des organisateurs <https://judoheraklion2022.gr/>.

**Nous attirons votre attention que le principe de bulle sanitaire est appliqué pour cet évènement. Cela signifie qu'à partir du moment où vous entrez dans la bulle sanitaire vous ne devez plus la quitter. Vos déplacements se feront uniquement entre votre hôtel et la salle de compétition. Vous devrez utiliser uniquement les transferts officiels (pas de taxis ou propres véhicules).**